



## Juin 2020 - Info-Négo #4 Enfin de retour à la table !

**Après trois mois de bataille contre la COVID-19, qui a eu pour effet de mettre en pause notre négo, le comité de négociation était de retour à la table de négociation les 16, 17 et 18 juin derniers. Réunis à Ottawa, nous avons rencontré les porte-paroles du Conseil du trésor pendant trois jours et le Service Correctionnel Canada, ensuite, pour négocier l'Entente globale, le 19 juin.**

Étant donné l'impact économique de la pandémie, les deux partis se sont mis d'accord pour tenter d'arriver à un règlement rapidement, admettant que cela serait bénéfique pour tous. D'autant plus que la menace d'une deuxième vague plane toujours. D'entrée de jeu, les deux parties ont pris le temps de préciser les priorités de chacun, en répondant de bonne foi et en détail aux questions.

Même si nous visons un règlement rapide, les reculs demandés par l'employeur ne passent pas. Lorsqu'il a demandé des concessions sur l'annexe K (horaires), nous avons été clairs : nous ne tolérerons aucun changement négatif à nos horaires.

Les parties ont convenu de continuer à négocier tout au long de l'été. Nous négocierons l'Entente globale avec le SCC le 3 juillet, le 14 et 18 août. Nous rencontrerons aussi le Conseil du trésor les 28, 29 et 30 juillet, et les 10, 11 et 12 août. C'est donc à suivre.

### Soyons visibles !

Nos deux demandes prioritaires sont simples : une amélioration de nos vacances et une augmentation salariale décente.

L'employeur doit reconnaître que nous exerçons un métier unique. Notre travail de premiers répondants nous met à risque de blessures tant physiques que psychologiques. Nous devons bénéficier de plus de temps pour décrocher du travail.

UCCO-SACC-CSN distribue aujourd'hui une carte postale qui fait référence à notre demande d'amélioration des vacances. À l'aide de l'aimant fourni, nous vous invitons à placer cette carte postale dans votre casier ou à tout autre endroit où elle sera visible.

L'objectif est de publiciser et d'afficher clairement notre demande, afin que tous sachent que nous sommes prêts à nous battre pour pouvoir bénéficier d'une semaine de vacances supplémentaire après 6 ans, 12 ans et 18 ans de service.

Montrez-la fièrement et gardez-la précieusement... elle pourra servir pour envoyer un message clair à l'employeur au moment opportun.

